

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
R.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 17 MAI 1988

N° 1444 /15.08.01

FERWAFA

reçu le 17 MAI 1988

n° _____

A traiter par *El*

Monsieur le Secrétaire Général du
Service Central de Renseignements
KIGALI

Objet: Demande de passeports.

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser l'établissement ou la prolongation des passeports en faveur de Messieurs RUKILIZA Névérien, RUTERANA Jean Marie Vianney et HABYALIMANA Thomas, arbitres internationaux de football, qui se rendront en Ouganda du 19 au 25 Mai 1988 pour diriger une rencontre entre la République de l'Ouganda et la République Arabe d'Egypte dans le cadre des 8èmes de finale de la 24e Coupe d'Afrique des Clubs Champions.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I.b:

- Monsieur le Directeur de
l'Immigration et Emigration
KIGALI.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIVIMANA Augustin

Lt Col BEM.-



EUGEMA Rosamund
Secrétaire Général